



Bordeaux, le 25 août 2020

## Coronavirus : point de situation

### Rentrée : les gestes barrières feront la différence !

**L'accélération de la circulation de la Covid19 se confirme** en Nouvelle-Aquitaine, comme au niveau national, avec un taux d'incidence en hausse qui passe au plan régional de 16,9 /100 000 habitants (du 12 au 18 août) à 24,5 / 100 000 habitants (du 15 au 21 août) (voir détails dans le paragraphe « Point sur l'évolution de l'épidémie »).

Pour éviter à la rentrée que cette situation impacte le système de santé (augmentation des cas graves hospitalisés et des prises en charge en réanimation), il faut impérativement se protéger et protéger son entourage et en particulier les personnes fragiles (personnes présentant des facteurs de risques, personnes âgées).

### Un seul mot d'ordre : la poursuite de l'application des gestes barrières par tous et partout !

Pour rappel la covid19 et les autres virus de l'automne se transmettent :

- **par transmission aérienne** par une personne porteuse : **en postillonnant, en toussant, éternuant ou en cas de contacts étroits**. Les gouttelettes contaminées sont inhalées par la personne saine, et déclenchent la maladie,
- **par contact direct physique** (poignée de main, accolade, bise...) entre une personne porteuse et une personne saine. Le virus est ensuite transmis à la personne saine quand elle porte ses mains au visage (via la bouche, les yeux et le nez).
- **par contact indirect, via des objets ou surfaces contaminées** par une personne porteuse. Le virus est ensuite transmis à une personne saine qui manipule ces objets, quand elle porte ses mains au visage.

La meilleure des protections, c'est bien sûr le strict respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique, mais aussi l'aération des locaux, ainsi que l'incitation à respecter les consignes d'isolement en cas de symptômes après avoir consulté son médecin traitant (en privilégiant la téléconsultation).

**Pour la rentrée, pensez à toujours disposer d'un masque, à vous laver régulièrement les mains et à respecter des distances, pour le retour à l'école, au travail, pour les loisirs et tous les contacts avec les personnes fragiles.**

Dans cette période de rentrée, il est fortement conseillé de disposer du stock de masques nécessaire :

- dans le sac des élèves et étudiants,
- pour le retour en entreprise,
- pour toutes les activités de loisirs (sport, activités culturelles ou manuelles, ...),
- pour tous les lieux où le port du masque est obligatoire, en extérieur dès que la distanciation n'est pas applicable, dans les lieux clos,
- en présence de personnes fragiles (personnes âgées ou à risques).

Pour protéger votre santé et celle des autres, le masque doit être bien utilisé :

### Mémo pour une bonne utilisation du masque !

- ✓ Il doit couvrir le menton et le nez,
- ✓ Une fois correctement ajusté, ne le touchez plus,
- ✓ Ne le mettez pas dans votre poche,
- ✓ Changez votre masque dès qu'il est humide (environ toutes les 4 heures en utilisation en continu),
- ✓ Lavez-vous les mains avant et après l'avoir mis,
- ✓ Jetez-le dans une poubelle.



Le lavage des mains est également un geste barrière essentiel :

### Mémo pour un lavage des mains efficace !

Il est recommandé de se laver très régulièrement les mains :

- ✓ **A minima 4 à 5 fois par jour et dès que l'on a eu des contacts dans des lieux fréquentés,**
- ✓ **Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes,** en frottant : les paumes, le dos des mains, entre les doigts et le dessus des doigts, les pouces, le bout des doigts et les ongles,
- ✓ **Séchez-vous les mains** avec une serviette propre ou à l'air libre,
- ✓ **Si vous n'avez pas de savon, faites la même chose avec le gel hydro alcoolique.**



La distanciation physique est aussi primordiale, en particulier avec les personnes fragiles :

### Mémo pour l'application de la distanciation physique

- ✓ **La distanciation physique de 1 mètre** entre les personnes permet de faire barrière à la transmission du virus.



## Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

L'augmentation importante des indicateurs de surveillance issus de SI-DEP se poursuit dans l'ensemble de la région avec **24,5 cas / 100 000 habitants**. Ces fortes augmentations sont observées en particulier dans les Pyrénées-Atlantiques (29,4 / 100 000 hab. contre 14,3 en semaine 33), dans le Lot-et-Garonne (17,9 / 100 000 hab. contre 6,7 en semaine 33) et dans la Vienne (17,6 / 100 000 hab. contre 8,5 en semaine 33)

**En Gironde, l'ensemble des indicateurs sont à la hausse depuis plusieurs jours :**

- le taux d'incidence (J-3/J-9) augmente très fortement depuis plusieurs jours passant de 21,1 à 51,9 /100 000 habitants en une semaine,
- le taux de positivité est également en augmentation atteignant 4,2% contre 2,3 % la semaine précédente,
- le nombre de passage aux urgences reste stable ainsi que le nombre de consultation pour suspicion de COVID-19 chez SOS-Médecins,
- le nombre d'hospitalisation dans le département est de 42 sur 71 pour l'ensemble de la région dont 7 en réanimation sur 12 pour la région,
- le nombre de cluster est en augmentation.

En raison de cette évolution, la Gironde est placée en vulnérabilité élevée. Les Pyrénées-Atlantiques restent en vulnérabilité modérée et les autres départements en vulnérabilité limitée, avec une vigilance particulière dans le Lot-et-Garonne et la Vienne (voir tableau des seuils ci-dessous).

### Nombre de tests PCR réalisés et de cas confirmés Covid19 en Nouvelle-Aquitaine

Pour plus de lisibilité, nous publierons désormais les chiffres de J-3 à J-9 qui permettent d'avoir une meilleure représentation de la situation épidémique.

	Du 15 au 21 Août				Total tests positifs du 21/01 au 21/08
	Nombre de tests positifs	Nombre de tests réalisés	Taux d'incidence (pour 100 000)	Taux de positivité (%)	
16 - Charente	35	2 162	10,1	1,6	355
17 - Charente-Maritime	58	4 349	9,0	1,3	600
19 - Corrèze	15	1 921	6,2	0,8	432
23 - Creuse	14	958	12,0	1,5	219
24 - Dordogne	58	2 511	14,2	2,3	362
33 - Gironde	848	20 231	51,9	4,2	3 166
40 - Landes	33	2 590	8,0	1,3	292
47 - Lot-et-Garonne	59	1 891	17,9	3,1	284
64 - Pyrénées-Atlantiques	201	7 434	29,4	2,7	827
79 - Deux-Sèvres	47	2 287	12,6	2,1	428
86 - Vienne	77	2 983	17,6	2,6	972
87 - Haute-Vienne	26	2 326	7,0	1,1	568
<b>Total Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>1 471</b>	<b>51 643</b>	<b>24,5</b>	<b>2,8</b>	<b>8 505</b>

#### Qualification des différents seuils

Seuil taux de positivité	Seuil taux d'incidence
< 5 : Normal	< 20 : Normal
Entre 5 et 10 : point d'attention	Entre 20 et 50 : Point d'attention
> 10 : Elevé	> 50 : Elevé

## Suivi des clusters gérés par l'ARS en Nouvelle-Aquitaine

### Clusters (dont EHPAD)

31 clusters en cours (dont 3 en EHPAD) au 25 août, dont 11 nouveaux clusters depuis le 21 août (indiqués en orange).

Dpt	Type	Ville	Nombre de cas confirmés
19	Evènement privé	Ussel	7
23	Milieu professionnel	La Courtine	6
23	Communauté vulnérable	Guéret	17
24	Familial élargi	Vergt	4
24/75	Evènement privé*	Périgueux/Paris	3
33	Evènement privé**	Bordeaux	19
33	Milieu professionnel	Pessac	4
33	Etablissement social	Pessac	3
33	Complexe touristique	Claouey	4
33	Complexe touristique	Lacanau	7
33	Complexe touristique	Lacanau	14
33	Commerce	Lège Cap-Ferret	18
33	EHPAD	Bouliac	27
33	Communauté vulnérable	Cenon	11
33	Collectivité	Eysines	43
33	Evènement privé	Bordeaux/Saint Aubin/Eysines	10
33	EHPAD	Bordeaux	3
33	Evènement privé	Cabara	18
33	Milieu professionnel	Gujan-Mestras	6
40	Milieu professionnel	Capbreton	4
47	EHPAD	Lamontjoie	5
47	Evènement privé	Aiguillon	9
47	Milieu scolaire/universitaire	Agen	4
64	Milieu professionnel	Saint-Jean-de-Luz	3
64	Entreprise privée / loisirs	Saint-Etienne-de-Baigorry	10
64	Complexe touristique	Saint-Jean-de-Luz	3
64	Commerce/Communautaire	Pau	20
64	Service public administration	Pau	5
64	Milieu professionnel	Saint-Jean-de-Luz	4
86	Milieu professionnel	Chasseneuil du Poitou	3
86	Evènement privé	Poitiers	8

\*1 cas a priori retourné dans le 75, 2 dans le 24

\*\* 10 cas dans le 33, 9 en Bretagne

**Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartient à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.** L'existence de ces cas groupés signifie qu'il y a, localement, une ou plusieurs chaînes de transmission actives.

**Pour rappel,** dans le cadre de la doctrine du dépistage systématisé en EHPAD, l'ARS Nouvelle-Aquitaine le déclenche dès qu'un premier cas est confirmé chez un résident ou un membre du personnel. L'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD sont alors dépistés.

## Suivi des malades et personnes contacts par la plateforme d'appels de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Depuis le 16 mai, la plateforme<sup>(1)</sup> de l'ARS a réalisé 32 591 appels pour le suivi des personnes malades ou contacts (au 23 août).

- (1) La plateforme d'appels de l'ARS Nouvelle-Aquitaine est opérationnelle 7 jours/7. Cette plateforme de l'ARS assure le suivi de la situation des personnes malades et des personnes contacts (3 appels minimum à J+3, +9 et +14 du dernier contact avec le malade), leur rappelle les consignes sanitaires, s'assure de la bonne évolution de leur isolement, la réalisation des tests nécessaires, et leur communique si besoin, les coordonnées pour bénéficier d'un accompagnement social à l'isolement ou d'un accompagnement médico-psychologique.

## Prise en charge et décès à l'hôpital de cas COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

- **71 personnes sont actuellement hospitalisées** <sup>(1)</sup> (+ 8 depuis le 21 août \*)
- **12 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** <sup>(1)</sup> (+ 3 depuis le 21 août \*)
- **2 312 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie <sup>(1)</sup> (+ 11 depuis le 21 août \*)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 430 décès** <sup>(1)</sup> parmi les personnes hospitalisées (Chiffre identique au 21 août \*)

(1) Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 21 août à 14h  
\* Date du dernier communiqué de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Retour à domicile N (%)	Décès N (%)
TOTAL	71	12	2312	430
DEPARTEMENTS				
16 - Charente	1 (1.0%)	0 (0.0%)	61 (3.0%)	13 (3.0%)
17 - Charente-Maritime	5 (7.0%)	1 (8.0%)	151 (7.0%)	51 (12.0%)
19 - Corrèze	3 (4.0%)	0 (0.0%)	159 (7.0%)	37 (9.0%)
23 - Creuse	2 (3.0%)	2 (17.0%)	84 (4.0%)	15 (3.0%)
24 - Dordogne	1 (1.0%)	0 (0.0%)	98 (4.0%)	14 (3.0%)
33 - Gironde	42 (59.0%)	7 (58.0%)	1012 (44.0%)	162 (38.0%)
40 - Landes	2 (3.0%)	0 (0.0%)	76 (3.0%)	13 (3.0%)
47 - Lot-et-Garonne	9 (13.0%)	1 (8.0%)	83 (4.0%)	11 (3.0%)
64 - Pyrénées-Atlantiques	3 (4.0%)	1 (8.0%)	231 (10.0%)	27 (6.0%)
79 - Deux-Sèvres	0 (0.0%)	0 (0.0%)	71 (3.0%)	22 (5.0%)
86 - Vienne	2 (3.0%)	0 (0.0%)	151 (7.0%)	40 (9.0%)
87 - Haute-Vienne	1 (1.0%)	0 (0.0%)	135 (6.0%)	25 (6.0%)

(Source : Santé publique France)

**Cellule régionale de renseignements Covid-19**  
**[ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr](mailto:ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr)**

**Contact presse :**  
**Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**  
**N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60**  
**[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)**